

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 avril 2007

AUJOURD'HUI vingt sept avril deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 avril 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Gilles-Jean PORTEJOIE, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Françoise BONVALLOT, Michel CANQUE, Yves CARROY, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Jean-Yves FAFOURNOUX, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Martine REMBERT, Paula RIBEIRO, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Christine DULAC-ROUGERIE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Catherine GUELON-NEYRIAL, Patricia GUILHOT, Claudine LAFAYE, Jacques LANOIR, Alexandre POURCHON, Yves REVERSEAU, Eric SEVRE

Excusé(e)s :

Gérard BOHNER, Jean-Pierre BRENAS, Nicole DUMAS, Alain LAFFONT, Paule OUDOT, Franck ROLLE

Absent(e)s :

Fatiha AMARA

Secrétaire :

Paula RIBEIRO

MARCHES PUBLICS ET AVENANTS

MARCHES – ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES – AUTORISATION DE LANCEMENT DE PROCEDURES
(ordonnance n°2005-645 du 6 juin 2005, insérant l'article L.2122-21-1.
au Code Général des Collectivités Territoriales)

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer des marchés dans les domaines suivants pour :

- I - La réalisation de travaux
- II - L'achat de fournitures
- III - L'achat de services

I – La réalisation de travaux

1) Travaux d'eau Rue de la Charme

Le réseau d'eau de la rue de la Charme étant en très mauvais état, la Ville de Clermont Ferrand a envisagé son renouvellement.

Cet aménagement comprend : le remplacement de la conduite d'eau potable en fonte grise et la mise en conformité des branchements.

L'objet est de conclure un marché de travaux comprenant une tranche ferme et une tranche conditionnelle, selon la procédure d'appel d'offres ouvert avec des entreprises extérieures et pour lesquels les crédits sont inscrits au budget annexe de l'EAU 2007 sur l'imputation 23 231531 pour un montant de 518 000 € H.T.

Le coût global de la tranche ferme est estimé à 295 000 €HT et pour la tranche conditionnelle à 223 000 € HT. Le démarrage des travaux est prévu au deuxième semestre 2007.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché de travaux en lot unique et tranches conditionnelles selon l'article 72 du CMP.

définition de la nature et de l'étendue des tranches

Réseau Eau Potable : fourniture et pose d'une canalisation d'eau potable 200 et 150 mm et reprise des branchements

Tranche Ferme : tronçon compris entre la rue Tourette et les serres de la Charme

Tranche Conditionnelle: tronçon compris entre la rue Edgar Quinet et le Château des Vergnes

2) Travaux d'eau et d'assainissement Rue du Pré Juge

Les réseaux d'eau et d'assainissement de la rue du Pré Juge sont en très mauvais état. La Ville de Clermont Ferrand a envisagé leur renouvellement.

Cette aménagement comprend : la reprise en séparatif des réseaux d'assainissement de cette zone ainsi que le remplacement de la conduite d'eau potable en fonte grise et la mise en conformité des branchements.

L'objet est de conclure un marché de travaux comprenant une tranche ferme et une tranche conditionnelle, selon la procédure d'appel d'offres ouvert avec des entreprises extérieures et pour lesquels les crédits sont inscrits au budget annexe de l'Eau sur l'imputation 23 231531 pour un montant de 240 000 € TTC et sur le budget annexe de l'Assainissement sur l'imputation 23 231532 pour un montant de 1 199 500 € TTC. Le coût

global de la tranche ferme est estimé à 740 000 €HT et celui de la tranche conditionnelle à 700 000 € HT. Le démarrage des travaux est prévu au deuxième semestre 2007

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché de travaux en lot unique et tranches conditionnelles selon l'article 72 du CMP.

définition de la nature et de l'étendue des tranches

Réseau Eau Potable : fourniture et pose d'une canalisation d'eau potable 200 et 150 mm et reprise des branchements

Réseau d'Assainissement : remplacement de diamètre 200 à 600 et reprise de branchements

Tranche Ferme : tronçon compris entre la rue Tourette et le n° 31 de la rue Pré Juge

Tranche Conditionnelle : tronçon compris entre la rue Taravant et le n° 12 de la rue Pré Juge

3) Rénovation de la Place d'Espagne et de la rue Clausmann

La place d'Espagne et la rue Clausmann ont fait l'objet d'un projet de rénovation urbain détaillé comme suit

Place d'Espagne : le projet consiste en un réaménagement de l'espace public avec :

- dévoiement d'un axe de circulation permettant la création d'un îlot central végétalisé et s'accompagnant d'une réorganisation des places de stationnement en stationnement longitudinal de part et d'autre de chacune des voies ainsi créées
- création d'espace piétonniers surélevés en traversée de chaussée ,
- réorganisation de la place autour du Monument existant et des escaliers desservant la ligne de tramway et du square
- plantations d'arbres
- mise en place de mobilier urbain , notamment de bornes

Rue Clausmann : dans la continuité de cet aménagement pour la Place d'Espagne, la rue Clausmann est rénovée, un espace piétonnier surélevé est créé au croisement de la rue Barnier, le trottoir côté immeuble est élargi et les zones piétonnes sécurisées par la pose de bornes.

L'objet est de conclure 3 marchés de travaux, un marché par lot technique, comprenant une tranche ferme et une tranche conditionnelle selon la procédure d'Appel d'Offres Ouvert avec des entreprises pour l'exécution des travaux décrits ci-dessus, afin que la tranche ferme corresponde aux crédits inscrits au budget principal 2007 sur l'imputation 23 822.1 2315.11 2004035 590 pour un montant de 610 000 €TTC, sur l'imputation : 23 814 2315.2 2004035 590 pour 55 000 € TTC et sur l'imputation 23 823 2312.1 2004035 590 pour un montant de 40 000 € TTC.

Le coût global de l'opération est estimé à 1 005 000 € HT.

Le commencement des travaux est prévu à compter du 3^{ème} trimestre 2007.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché de travaux en lots séparés et tranches conditionnelles selon l'article 72 du CMP.

Définition de chaque tranche :

Tranche Ferme : Réaménagement de la Place d'Espagne jusqu'à la rue Barnier. La durée des travaux, tous lots confondus est estimée à 4-5 mois

Tranche Conditionnelle : Réaménagement de la rue Clausmann depuis la rue Barnier jusqu'à la place de la Poterne. La durée des travaux, tous lots confondus est estimée à 3 mois.

Pour chaque tranche les trois lots suivants sont prévus :

définition de la nature et de l'étendue des lots :

Lot n° 1 - Voirie

Aménagement de voirie : comprenant des travaux de construction de chaussée et revêtement, de pose de bordures et caniveaux, la pose de mobilier urbain , la réalisation des infrastructures des réseaux d'éclairage public

Enveloppe financière du lot 1 pour la tranche ferme : Voirie 769 000 € T.T.C.

Lot n° 2 - Éclairage Public :

Reconstruction du réseau comprenant la fourniture, le câblage et la mise en place de luminaires d'éclairage public similaires à ceux installés le long de la ligne du tramway sur la séquence du centre-ville

Enveloppe financière du lot 2 pour la tranche ferme : Eclairage Public 31 000 € T.T.C.

Lot n° 3 - Espaces Verts :

Fourniture et travaux de plantation d'arbres d'alignement et d'arbustes pour la seule tranche ferme.

Enveloppe du lot 3 pour la tranche ferme : Espaces Verts : 35 000 € T.T.C.

Pour la tranche conditionnelle : l'enveloppe financière du lot 1 Voirie est évaluée à 354 000 € T.T.C., pour le lot 2 Eclairage Public à 11 000 € T.T.C.

4) Réaménagement des locaux du Centre Anatole France

Il s'agit de lancer la procédure pour la dévolution des travaux de réaménagement des locaux du Centre Municipal Anatole France.

Le projet est établi en concertation avec le service Politique de la Ville, la DAJL et la DSL afin d'optimiser les surfaces attribuées à chaque fonction, d'étendre les locaux gérés par la DAJL, de créer un véritable accueil commun direct au rez de chaussée et de faciliter l'accès des Personnes à Mobilité Réduite par la création d'un ascenseur.

Les crédits sont inscrits en 2007 sur l'imputation cpte 231-31 / fonc. 422-161 / opération n°2004154 pour un montant de 410 000 € TTC.

Le coût global de l'opération est estimé à 700 000 € HT. Le début des travaux est prévu à l'été 2007.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché attribué en 11 lots séparés.

Objet de chaque lot :

Lot n°1 : Démolition – gros œuvre –

Lot n°2: Menuiseries extérieures métalliques – serrurerie

Lot n°3 : Menuiseries intérieures bois

Lot n°4 : Plâtrerie - peinture

Lot n°5 : Faux plafonds

Lot n°6 : Carrelage - faïence

Lot n°7 : Sols souples

Lot n°8 : Plomberie - sanitaires

Lot n°9 : Electricité

Lot n°10 : Chauffage - ventilation

Lot n°11: Ascenseur

5) Remplacement de l'installation de gestion technique centralisée du Centre d'Exposition et de Congrès (Polydôme)

Il s'agit de lancer la procédure pour la dévolution des travaux de renouvellement de l'installation de gestion technique centralisée du centre d'expositions et de congrès (Polydôme).

Le projet est établi en concertation avec l'exploitant permettant une remise à niveau de l'équipement et amélioration de l'installation devenue obsolète et impossible à maintenir par manque de pièces de remplacement.

Les crédits sont inscrits en 2007 sur l'imputation cpte 231-31 / fonct. CEC / opération n°522 pour un montant de 275 000 € TTC.

Le coût global de l'opération est estimé à 210 000 € HT. Le début des travaux est prévu à l'automne 2007.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché attribué en lot unique : gestion technique centralisée de bâtiment complexe.

6) Réhabilitation lourde du Groupe Scolaire Edgard Quinet et création d'un satellite de restauration

Il s'agit de lancer la procédure pour la dévolution des travaux de construction de locaux complémentaires au G.S. primaire pour la création et l'aménagement complet du satellite de restauration et la rénovation des sanitaires. Redistribution des locaux existants.

Le projet est établi en concertation avec la DVSPE, le personnel et les directeurs du groupe scolaire, dans le cadre particulier de la modernisation et de la mise au norme de la restauration scolaire. Ce satellite sera livré par l'Unité de Production Culinaire A. Briand.

Les crédits sont inscrits en 2007 sur l'imputation cpte 231-31 / fonc. 23 / opération n°2004002 pour un montant de 550 000 € TTC.

Le coût global de l'opération est estimé à 1 400 000 € HT. Le début des travaux est prévu pour le 3^{ème} trimestre 2007.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marchés attribués en 15 lots séparés

Objet de chaque lot :

- Lot n°1 : Fondations spéciales
- Lot n°2 : Gros œuvre – Ravalement de façades - VRD
- Lot n°3 : Etanchéité
- Lot n°4 : Menuiseries extérieures métalliques – serrurerie
- Lot n°5 : Menuiseries intérieures bois
- Lot n°6 : Plâtrerie – peinture
- Lot n°7 : Faux-plafond
- Lot n°8 : Cloisons agroalimentaires
- Lot n°9 : Carrelage - faïence
- Lot n°10 : Sols souples
- Lot n°11 : Plomberie - sanitaires
- Lot n°12 : Electricité
- Lot n°13 : Ascenseur
- Lot n°14 : Chauffage - ventilation
- Lot n°15 : Matériel de cuisine

7) MAISON DES SPORTS : Rénovation des réseaux intérieurs de distribution d'eau sanitaire et d'évacuation des eaux usées. Accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite

Il s'agit de lancer la procédure formalisée pour la dévolution par tranches opérationnelles des travaux à réaliser sur plusieurs exercices budgétaires de réfection totale des réseaux intérieurs de distribution d'eau sanitaire (froide et chaude) et d'évacuation des eaux usées et pour la création d'un ascenseur facilitant l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite.

Les réseaux intérieurs de distribution d'eau sanitaire (froide et chaude) datent de la construction de l'équipement (1970). Réalisés en acier galvanisé, ils sont très corrodés et objet de nombreuses fuites. De même, les réseaux intérieurs d'évacuation des eaux usées ne sont plus étanches et sont sources de dégradations des locaux.

Intégration d'une production d'eau chaude solaire.

Par ailleurs cet équipement recevant un public important n'est pas accessible aux Personnes à Mobilité Réduite. Les crédits sont inscrits en 2007 sur l'imputation 23-414.1-2313.1 / op n° 2006019 pour un montant de 471 100 € TTC.

Le coût global de l'opération est estimé à 630 000 € HT. Le début des travaux est prévu pour le 3^{ème} trimestre 2007.

La consultation comprend une tranche ferme prévue en 2007, une tranche conditionnelle n°1 prévue pour 2008 et une tranche conditionnelle n°2 pour 2009.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marchés conclus en application de l'article 72 du Code des marchés Publics

le marché comporte une tranche ferme et 2 tranches conditionnelles

Définition de chaque tranche :

Tranche Ferme : réseaux primaires (distribution principale et colonnes montantes) et production solaire

Tranche Conditionnelle n° 1 : Distribution et locaux sanitaires, phase 1 et création ascenseur

Tranche Conditionnelle n° 2 : Distribution et locaux sanitaires, phase 2

Marchés attribués en 4 lots séparés

Objet de chaque lot :

Lot n°1 : Plomberie sanitaires, production d'eau chaude classique et solaire

Lot n°2 : Ventilation mécanique contrôlée

Lot n°3 : Gros oeuvre

Lot n°4 : Ascenseur

8) Réhabilitation du Groupe Scolaire Jean Butez et création d'un satellite de restauration

Il s'agit de lancer la procédure pour la dévolution des travaux d'extension et de modifications de locaux au G.S. primaire pour la création et l'aménagement complet du satellite de restauration.

Le projet est établi en concertation avec la DVSPE, le personnel et les directeurs du groupe scolaire, dans le cadre particulier de la modernisation et de la mise au norme de la restauration scolaire. Ce satellite sera livré par l'UPC Mercoeur.

Les crédits nécessaires seront consommés sur les crédits inscrits en 2007 sur l'imputation cpte 231-31 / fonc. 251 / opération n°2004003 pour un montant de 2 445 000 € TTC.

Le coût global de l'opération est estimé à 500 000 € HT. Le début des travaux est prévu pour l'été 2007.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marchés attribués en 12 lots séparés

Objet de chaque lot :

- Lot n°1 : Démolition – gros œuvre – Ravalement de façades - VRD
- Lot n°2: Etanchéité
- Lot n°3 : Menuiseries extérieures métalliques – serrurerie
- Lot n°4 : Menuiseries intérieures bois
- Lot n°5 : Plâtrerie - peinture
- Lot n°6 : Cloisons agroalimentaires
- Lot n°7 : Carrelage - faïence
- Lot n°8 Sols souples
- Lot n°9 : Plomberie - sanitaires
- Lot n°10 : Electricité
- Lot n°11: Chauffage - ventilation
- Lot n°12 : Matériel de cuisine

II – L'achat de services

1) Location des sanitaires à entretien automatique

La Ville de Clermont-Ferrand souhaite renouveler son parc de sanitaires à entretien automatique. Il s'agit de lancer un marché de prestation de service pour la location de sanitaires à entretien automatique. L'ensemble des appareils sera accessible 24 h/24 h et 7 jours / 7.

La consultation proposée comprend deux tranches, une tranche ferme de 8 installations et une tranche conditionnelle de deux installations supplémentaires.

Le coût global de l'opération est variable en fonction de la durée du contrat qui sera choisie dans les options.

Pour chaque tranche, la solution de base proposée est une durée de contrat de 12 ans dont le coût estimé de la tranche ferme est de 2 016 000 € HT

Le coût de la tranche conditionnelle est de 504 000 € HT.

Pour la première option, toujours pour les deux tranches, la durée du contrat proposé est de 9 ans, dont le coût estimé de la tranche ferme est de 1 728 000 € HT et de 432 000 € HT pour la tranche conditionnelle.

Pour la deuxième option, la durée du contrat pour chacune des tranches est de 15 ans, dont un coût estimé à 2 316 000 € HT pour la tranche ferme et à 579 000 € HT pour la tranche conditionnelle. Les crédits nécessaires au paiement de cette prestation sont inscrits sous l'imputation : 011 611 fct 12.

La mise en place des nouvelles installations est prévue pour la fin de l'année 2007.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marchés conclus en application de l'article 72 du Code des Marchés Publics

Marché attribué en lot unique.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser le lancement des procédures décrites ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer avec les entreprises retenues et éventuellement les marchés à intervenir dans le cadre d'une procédure de marché négocié suite à appels d'offres infructueux.

<p style="text-align: center;">MARCHES PUBLICS – ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES – AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES</p>
--

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer des marchés dans les domaines suivants pour :

- I – La réalisation de travaux
- II – L'achat de fournitures
- III – L'achat de services

I – La réalisation de travaux

1. Transformation d'un bâtiment industriel pour la création de locaux de stockage et service logistique – Rue Jean MERMOZ

Appel d'offres ouvert alloti pour la passation de marchés ordinaires en application des articles 33, 57 à 59 du CMP.

La CAO, lors de sa séance du lundi 26 mars 2007, a retenu les entreprises suivantes :

Lot n° 3 – Plâtrerie - Peinture
Marché n°07-048
Estimation : 90 000 € H.T.
Entreprise CHARTRON Finition Bâtiment SA
Pour un montant de : 86 148,01 € H.T.

Lot n° 8 – Traitement d'Air
Marché n°07 - 049
Estimation du service : 36 000 € H.T.
Entreprise FAVIER GEORGES
Pour un montant de : 28 792,00 € H.T.

Il reste à attribuer le lot n° 1 – Maçonnerie – Démolition pour lequel une procédure négociée est en cours suite à appel d'offres infructueux

II – L'achat de fournitures

1. Achat de mobilier urbain de fleurissement

Appel d'offres ouvert alloti pour la passation de marchés à bons de commande d'une durée de quatre ans

En application de l'article 77 du Code des marchés Publics, le montant total des commandes est défini par rapport aux montants minimum et maximum ci-après pour la durée du marché.

La Commission d'Appel d'Offres, lors de sa séance du 16 avril 2007, a retenu les entreprises suivantes :

Lot 1 : Fourniture et pose de mâts de fleurissement vertical

Marché n° 07 – 043

Montant minimum : 30 000 € H.T.

Montant maximum : 120 000 € H.T.

Estimation du service : : 86 000 € HT

Attribué à l'entreprise ATECH - Cholet – 49

pour un montant estimatif de 80 761,50 € HT

Lot n°2 : Fourniture de bacs d'orangerie

Marché n° 07-044

Montant minimum : 30 000 € HT

Montant maximum : 120 000 € HT

Estimation du service : 30 000 € HT

Attribué à l'entreprise FRANCE URBA - La Chapelle-Saint-Ré – 72

pour un montant estimatif de 23 009,60 € HT

2. Fournitures électriques – lot 3 – câbles électriques

Appel d'offres ouvert alloti pour la passation de marchés à bons de commande d'une durée d'un an reconductible une, deux ou trois fois avec les mêmes caractéristiques et pour une même durée.

En application de l'article 77 du Code des marchés Publics, le montant total des commandes est défini par rapport aux montants minimum et maximum ci-après pour la durée initiale du marché

Ces montants minimums et maximums sont identiques pour toutes les périodes de reconduction des marchés

La Commission d'Appel d'Offres, lors de sa séance du 02 avril 2007, a retenu l'entreprise suivante

Lot n°3 : Câbles électriques

Marché n° 07-045

Montant minimum : 35 000 € HT

Montant maximum : 140 000 € HT

Estimation du service : 110 000 € HT

Attribué à l'entreprise SELECOM - 52 rue George Besse- 63050 Clermont Ferrand

pour un montant estimatif de 131 887,61 € HT

3. Fournitures de bornes escamotables

Appel d'offres ouvert alloti pour la passation de marchés à bons de commande d'une durée de quatre ans

En application de l'article 77 du Code des marchés Publics, le montant total des commandes est défini par rapport aux montants minimum et maximum ci-après pour la durée du marché

La Commission d'Appel d'Offres, lors de sa séance du 02 avril 2007, a retenu les entreprises suivantes :

Lot 1 : Fourniture et pose de contrôle d'accès centralisé

Marché n° 07 -046

Montant minimum : 80 000 € H.T.

Montant maximum : 320 000 € H.T.

Estimation du service : 102 200 € HT

Attribué à l'entreprise CEGELEC

pour un montant estimatif de 132 735,00 € HT

Lot n°2 : Fourniture et pose de bornes escamotables autonomes

Marché n° 07-047

Montant minimum : 10 000 € HT

Montant maximum : 40 000 € HT

Estimation du service : 27 400 € HT

Attribué à l'entreprise CEGELEC

pour un montant estimatif de 50 908,00 € HT

III – L'achat de services

1. Conception et achat d'espaces pour annonces de recrutement

Marché négocié suite à un appel d'offres infructueux pour la passation d'un marché à bons de commande d'une période d'un an renouvelable trois fois.

La Commission d'appel d'offres du 5 mars 2007 a attribué le marché à l'entreprise suivante :

Marché n°07-030N

Entreprise CENTRE FRANCE PUBLICITE – 40 rue Morel Ladeuil – 63002 CLERMONT FERRAND.

Montant minimum annuel : 50 000,00 € H.T.

Montant maximum annuel : 200 000,00 € H.T.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer les marchés avec les entreprises retenues.

MARCHES PUBLICS – AVENANTS

La poursuite de l'exécution de certains marchés nécessite la passation d'avenants entre les titulaires et la Ville. Ces modifications sont relatives à des marchés de travaux, de fournitures et de services.

I – Marchés de travaux

1. Avenant au marché n° 06-053 : Travaux de peinture et d'isolation – Lot 9 : Groupe scolaire Edgard Quinet

Le marché n° 06.053 relatif aux travaux de peinture et d'isolation au groupe scolaire Edgard QUINET a été attribué à l'entreprise CHARTRON pour un montant initial de 6 587,95 € HT.

En cours d'exécution du marché, des travaux supplémentaires sont apparus nécessaires :

- lors du démontage de l'ancien plafond, il s'est avéré que l'écartement des fermes ne permettrait pas de mettre en œuvre la structure prévue. Il conviendrait donc de mettre en place une ossature renforcée en lieu et place de celle prévue au marché pour un montant de 320,86 € HT
- L'isolation sous rampants d'origine s'est révélée détériorée par les fuites et infiltrations et rend indispensable la reconstruction de l'isolation avant que le nouveau plafond suspendu ne soit installé
Montant des travaux : 1301,74 € HT

Les travaux supplémentaires nécessitent la passation d'un avenant au marché pour un montant de 1 622,60 € HT soit 24,6% d'augmentation.

La CAO a donné un avis favorable lors de sa séance du 16 avril 2007.

2. Avenant au marché n°06-070 : Travaux de menuiseries bois – Lot 3 : groupe scolaire Edgard QUINET

Le marché n° 06.070 relatif aux travaux de menuiseries bois au groupe scolaire Edgard QUINET a été attribué à l'entreprise MEGEMONT pour un montant initial de 72 047,00 € HT (tranche ferme 38 435,00 € HT + tranche conditionnelle 33 612,00 € HT).

En cours d'exécution du marché, des travaux supplémentaires sur la tranche conditionnelle sont apparus nécessaires :

- mise en conformité de trois blocs portes dans le hall secondaire traité en peinture
Montant des travaux : 2 400,00 € HT
- fourniture et pose de serrures anti panique

Montant des travaux : 1 100,00 € HT

Ces travaux supplémentaires nécessitent la passation d'un avenant au marché pour un montant de 3 500,00 € HT soit 4,85% d'augmentation.

Nota : le crédit affecté à cette opération permet la dépense.

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la CAO.

3. Avenant au marché n°06-183 : Satellite de restauration Jean ZAY – Lot 10 : Chauffage ventilation

Le marché n°06.183 relatif aux travaux d'aménagement du satellite de restauration au groupe scolaire Jean ZAY a été attribué à l'entreprise Vallière Chauffage pour un montant initial de 64 897,69 € HT.

En cours d'exécution du marché, les travaux de dépose ayant montré l'existence de liaisons entre les réseaux de chauffage de l'école et des logements ; des travaux supplémentaires sont nécessaires pour séparer ces réseaux pour en optimiser leur régulation et faciliter leur entretien.

Ces travaux supplémentaires nécessitent la passation d'un avenant au marché pour un montant de 3 570,81 € HT soit 5,5% d'augmentation.

La CAO a donné un avis favorable lors de sa séance du 16 avril 2007.

4. Avenant de transfert de l'entreprise APPIA LOIRE AUVERGNE

Dans le cadre de la mise en place d'une organisation juridique régionale simplifiée, EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS regroupe ses activités de travaux au sein d'une même société.

La société APPIA LOIRE AUVERGNE, titulaire ou co-traitante des marchés listés ci-dessous, a été absorbée par voie de fusion par la société EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS RHONE ALPES AUVERGNE.

Cette opération nécessite la passation des avenants suivants :

- Avenant n°2 au marché n°05-037 : Aménagement de la Place Marcel Sembat et de la Place des Consuls dans le Quartier de Montferrand - Voirie
- Avenant n°1 au marché n° 05-214 : Travaux d'aménagement et d'entretien de voirie d'un montant supérieur à 30 000 € TTC
- Avenant n°1 au marché n°06-129 : Aménagement de la rue Delarbre - Voirie
- Avenant n°1 au marché n°06-190 : Aménagement de la rue Jacques Magnier - Lot n° 1 Voirie

Ces avenants ne nécessitent pas l'avis de la CAO.

5. Avenant au marché n°06-083 – Aménagement de la rue Condamine et Simonnet – Lot 1 : voirie

Le marché n° 06.083 relatif aux travaux d'aménagement des rues Condamine et Simonnet (lot 1, voirie) a été attribué à l'entreprise SACER SUD EST pour un montant initial de 593 753,00 € HT (tranche ferme 528 451,50 € HT + tranche conditionnelle 65 301,50 € HT).

En cours d'exécution du marché, des travaux supplémentaires sont apparus nécessaires :

-1- Travaux de terrassements et de revêtements :

Lors des travaux de terrassements rue Simonnet, et notamment la poutre de rive prévue pour élargir la chaussée de 5 m à 6.70 m, est apparue la faiblesse des structures, expliquant le déversement important de la chaussée côté bassin de rétention.

Le retour à un profil en travers symétrique, pour éviter les dissymétries structurelles, oblige à une scarification de la chaussée par rabotage général, puis à un reprofilage avec enduit superficiel monocouche à l'interface du revêtement, prestations faisant l'objet des prix supplémentaires n° 109 et 306.

Ainsi, les plus-values, portant sur des surfaces importantes, ne sont pas entièrement compensées par les moins values des prestations amputées ou n'ayant plus d'objet, à savoir les prix initiaux n° 106 , 301, 302 (rabotage de rive, bi-couche, couche d'accrochage)

-2- Dispositifs sécurité piétonne et mobiliers :

La remise en ordre des réseaux dans le carrefour Condamine / A France, nous a conduit à revoir et compléter sur l'ensemble de l'opération, les aménagements PMR et les mobiliers. Ainsi, 102m de dalles d'éveil dites podotactiles seront posées, objets du prix supplémentaire n° 106 ; les répartitions de barrières, potelets et bancs sont corrigées ; l'assimilation des quantités métrés déjà réalisées depuis le 9 janvier 2007, ne compense que partiellement la plus value.

Ces travaux supplémentaires nécessitent la passation d'un avenant au marché pour un montant de 27 770,00 €HT (soit 4,68 % d'augmentation) avec la création d'un bordereau des prix complémentaires pour les prix :

- 109 reprofilage des couches de base de chaussées existantes
- 306 revêtement mono-couche sur GNT 0/31,5 réglée et compactée
- 417 fourniture et pose de dalles podotactiles béton, en bandes d'éveil sur passage piéton

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la CAO.

II – Marchés de fournitures

1. Avenants de transfert des marchés de fourniture de matériel pour la signalisation routière

L'apport partiel d'actif de la société anonyme PROSIGN a été apporté à la société PROSIGN FRANCE concernant les activités de commercialisation et d'application de marquage routier.

Il est proposé de passer un avenant afin de transférer les marchés indiqués ci-après relatifs à la fourniture de matériel pour la signalisation routière :

- n° 06.248 – Lot n° 1 Fourniture de peinture solvantée
- n° 06.170 – Lot n° 2 Fourniture de peinture à l'eau routière
- n° 06.171 – Lot n° 3 Fourniture de résine routière

Ces avenants ne nécessitent pas l'avis de la CAO.

2. Avenant de transfert de l'entreprise CIPRIANI SE

Suite à l'acquisition du Groupe CIPRIANI par le Groupe FAURIE, la dénomination CIPRIANI SE est remplacée par FAURIE AUVERGNE SAS.

Afin de prendre en compte ce transfert, il est nécessaire de passer un avenant au marché n° 06.202 relatif à la fourniture de pièces automobile compatibles avec les véhicules RENAULT.

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la CAO.

3. Avenant de transfert de l'entreprise COFITEC

La fusion de l'agence COFITEC de Clermont-Ferrand, le 1^{er} février 2007 avec la société CYCLADES INDUSTRIE au sein du groupe MARTIN BELAYSOUD EXPANSION nécessite la passation des avenants suivants :

- **Marchés Equipements de Protection Individuelle**
 - Avenant N°1 au marché 05-160 : Protection respiratoire (lot 5)
 - Avenant N°1 au marché 05-162 : Protection contre les chutes de hauteur (lot 7)
 - Avenant N°1 au marché 05-163 : Tenue de protection diverses / sécurité (lot 8)
 - Avenant N°1 au marché 05-165 : Bottes (lot 10)

- **Marchés Fourniture d'effets d'habillement, articles chaussants et accessoires pour tous les services de la Ville**
 - Avenant N°1 au marché 06-037 : Tenues de travail personnel masculin (lot 13)
 - Avenant N°1 au marché 06-038 : Tenues Pluie/Froid (lot 14)
 - Avenant N°1 au marché 06-040 : Tenues service Eau et Assainissement (lot 16)

Ces avenants ne nécessitent pas l'avis de la CAO.

4. Avenant n°2 au marché n°05-165 « Equipements de Protection Individuelle » - Lot 10 : Bottes

L'entreprise COFITEC nous informe que dans le marché 05-165 : Equipements de Protection Individuelle - lot 10 : Bottes, l'article :

BO3 Bottes PVC, norme EN 347/05 marque AYDA TYROL (5,90 € HT rabais compris) est remplacé par l'article :

BO 3 Bottes PVC, norme EN 347/05 marque AYDA BERRY (7,98 € HT rabais compris) représentant une hausse de moins de 5% sur l'ensemble du marché.

Ainsi, afin d'intégrer le prix unitaire des nouvelles bottes et de modifier le libellé de l'article déjà référencé, il est nécessaire de passer un avenant n°2 au marché 05-165.

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la CAO.

III – Marchés de services

1. Avenant de prolongation au marché n°04-029N – Nettoyage – Maison de quartier et halle de Champratel

Par marché n°04-029N, notifié le 24 février 2004, les prestations de nettoyage de la Maison de Quartier et de la Halle de Champratel ont été confiées à la société ONET.

Ce marché est venu à expiration le 20 février 2007, la procédure d'Appel d'Offres ouvert relancée pour le remplacer, aboutira après que le Conseil Municipal dans sa séance du 22 juin 2007 ait autorisé la signature du nouveau marché.

Il vous est demandé d'autoriser par avenant la prolongation du marché actuel du 21 février 2007 au 14 juillet 2007, pour un montant supplémentaire :

- Pour la Maison de Quartier de Champratel de 4 575,51 € HT
- Pour la Halle de Champratel de 1 969,48 € HT

Soit un montant d'augmentation du marché de 6 544,99 € HT qui représentent 10,96 % du montant initial.

Rappel :

L'avenant n°2 au marché 04-029N rajoutait des prestations semestrielles pour un montant de 1 440 € HT au marché initial soit une augmentation de 2,4 %.

Au cumul des avenants n°2 et n°3, le montant initial du marché passe de 59 722,68 € HT à 67 707,67 € HT, soit une augmentation globale de 13,37%.

La CAO a donné un avis favorable lors de sa séance du 16 avril 2007.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer les avenants prenant en compte ces dispositions.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 4 mai 2007

Pour Le Maire, et par délégation,
L'Adjoint,

Alain BARDOT